

2019-2020

BULLETIN DE
l'Association Luxembourgeoise pour
les Nations Unies



ALNU

Association Luxembourgeoise
pour les Nations Unies

3, route d'Arlon L-8009 Strassen, Luxembourg

Tél. : 46 14 68 & Fax : 46 14 69

E-mail: alnu@pt.lu

Site Internet: www.alnu.lu Facebook: www.facebook.com/ALNU.Luxembourg

Coordonnées bancaires: LU95 1111 0248 7038 0000, CCPLLULL

Membres: cotisation 20 Euros, www.alnu.lu/member/member.php

TABLE DES MATIÈRES

Le 3 ^{ème} séminaire ‘Info Sharing on Key UN Topics by ALNU’	2
The United Nations’ 75 th Anniversary in the Year 2020: Partnerships and Collaborations for ‘Building the Future We Want’	6
ODD n° 16 ‘Accès à la Justice’: le Programme ‘ <i>Harmony with Nature</i> ’, Droits des Semences et Droits des Paysans.....	6
ALNU participe aux séances cinématographiques pour la Journée internationale des droits humains.....	8
8 ^{ème} Conférence Annuelle Internationale sur les Droits de la Nature pour la Paix et le Développement Durable.....	8
Statement from the 8th International Conference on Rights of Nature of 10 December 2019 on adopting a Universal Declaration of the Rights of Mother Earth.....	10
L’Initiative du ‘Climate Citizen Pledge’ des Nations Unies.....	11



Le 3^{ème} séminaire ‘Info Sharing on Key UN Topics by ALNU’

Synthèse

La réunion du 3^{ème} séminaire ‘Info Sharing on Key UN Topics by ALNU’ a eu lieu le jeudi 14 novembre 2019 à 18h30 au siège de l’ALNU. Elle a été ouverte par M. André Rollinger, Président de l’ALNU, qui a prononcé les mots de bienvenue. Ensuite, Mme Cathy Welter du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) a donné un bref discours concernant les activités de la Direction des Affaires politiques du MAEE impliquant les institutions et la société civile en relation avec les Nations Unies.

Les activités de l’ALNU en relation avec le 75^{ème} anniversaire des Nations Unies en 2020 et avec le Plan d’action national du Luxembourg 2019-2021 ‘Open Government Partnership’ ont été abordées par Mme Rahsan Celik, membre du C.A. de l’ALNU. Elle a aussi parlé de la campagne ‘Together First’ qui cherche à améliorer la coopération globale et la coordination et cherche ainsi à rendre les gouvernements plus responsables. Elle a terminé sa présentation en parlant du Project UN2020 initié par des représentants de la société civile, afin de renouveler le système de l’ONU.

Ensuite, Mme Michèle Perrin-Taillat, Membre de l’ALNU, a donné une présentation très détaillée sur le programme ‘*Harmony with Nature*’: Droits des Semences et Droits des Paysans dans le cadre de l’Objectif de Développement Durable no 16 ‘Paix, Justice et Institutions efficaces : Accès à la Justice’.

Mme Sonia Labboun représentant la société Armacell, sponsor du projet ALNU 2019 en collaboration avec les lycées, a donné une brève explication des produits recyclés très innovants développés par sa société, notamment des mousses hautes performances pour des applications sophistiquées et légères.

Ceci a été suivi par un résumé, de la part de M. Rollinger, du projet 2020 de l'ALNU en collaboration avec les lycées intitulé *'Responsabilité et transparence : étendue et pertinence, indicateurs, pratiques et mise en application à la lumière des ODD n°12, 16 et de l'Accord de Paris sur le climat'*.

La dernière présentation a été donnée par Mme Christina Mouradian, qui a donné un coup de projecteur sur quelques nouvelles impressionnantes concernant les activités récentes en relation avec les Nations-Unies publiées par le *'United Nations Regional Information Center'* (UNRIC) à Bruxelles.



La réunion s'est terminée par un échange de vues et une discussion sur les thèmes et les activités de l'ALNU et des Nations Unies, suivi par un verre de l'amitié.

Introduction par M. André Rollinger

Dans le cadre de cette 3^{ème} édition du séminaire, M. André Rollinger, Président de l'ALNU, a souhaité la bienvenue à Mme Cathy Welter, représentante du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et à Mme Sonia Labboun, représentante de l'entreprise Armacell. L'ALNU a conclu un partenariat avec cette société, qui est membre du Réseau international des entreprises pour les Nations Unies 'Global Compact'.



Dans un monde qui bouge très vite et dont le progrès technologique galopant échappe largement à un encadrement réglementaire, le changement climatique, l'exploitation à grande échelle des ressources naturelles, la dégradation des écosystèmes et la multiplication des crises constituent des défis planétaires. Les Nations Unies sont confrontées à un nombre record de personnes réfugiées ou déplacées. L'esprit de solidarité entre les citoyens, qui peut s'exprimer d'une manière active et concrète au sein des associations et des institutions, est nécessaire pour combler certaines lacunes face à ces nombreuses vicissitudes.

Suite à une demande de l'association, la Direction de la Coopération au Développement du Ministère des Affaires étrangères a octroyé un agrément à l'ALNU. Cet agrément devrait permettre de répondre à un appel d'offre pour l'obtention de subsides complémentaires de la part de la Direction de la Coopération au Développement du MAEE pour des projets de sensibilisation et d'éducation au développement.

Pour pouvoir évoluer d'une manière plus stable et plus professionnelle, l'ALNU envisage d'engager une personne avec un contrat de travail à mi-temps durant le deuxième semestre de l'année 2020. Dans cette optique, il est impératif que l'association puisse augmenter ses ressources financières par des subsides plus conséquents de la part du Ministère des Affaires étrangères, mais également par des dons nettement plus significatifs de la part de personnes privées.

Intervention de Madame Cathy Welter

Madame Cathy Welter, *Chargée de mission Organisations internationales et droits de l'homme au MAEE*, a évoqué la défense de l'universalité des droits de l'homme et la promotion de la participation de la société civile au sein de l'ONU. A ce propos elle a rappelé la participation du Premier Ministre luxembourgeois Monsieur Xavier Bettel à la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Lors de son discours M. Bettel a mis l'accent sur le multilatéralisme et les droits de l'homme. Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Jean Asselborn, qui faisait également partie de la délégation luxembourgeoise, a surtout insisté sur les sujets de la santé et du développement durable lors de son intervention à la 74^{ème} session.



Madame Cathy Welter a informé que le Luxembourg a déposé pour la première fois sa candidature pour le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève et a présenté les mécanismes suivants de l'organisation.

Le concept de '*Universal periodic review*' consiste à émettre des recommandations sur les droits de l'homme par des Etats envers d'autres Etats. Par ailleurs le projet '*Open Government*' consiste à créer un nouveau comité sur la défense des droits de l'homme.

Madame Cathy Welter a suggéré de promouvoir une approche holistique et interministérielle sur les droits de l'homme.

Un débat a suivi la présentation, et Madame Cathy Welter a répondu aux questions. En réponse à la question: *Quelles étaient les recommandations sur les droits de l'homme par des Etats envers d'autres Etats ?* elle a répondu que les recommandations étaient sur la migration irrégulière et les centres de rétention surchargés, ainsi que sur le mouvement LGBT. En réponse à la question: *Y avait-il des recommandations sur l'environnement ?* elle a répondu que les recommandations sur l'environnement étaient adressées dans un contexte général et pas seulement dans celui de la COP25. Enfin, sur la question: *Quelle perspective pour le programme 'Harmony with Nature' ?* elle a répondu que le changement climatique est un sujet très important au sein de la campagne du Conseil des Droits de l'Homme.

Intervention de Mme Rahsan Celik

Mme Rahsan Celik a évoqué le fait que l'année 2020 marquera le 75^{ème} anniversaire des Nations Unies. Voir l'article de Mme Celik ci-dessous.

Intervention de Mme Sonia Labboun

Mme Sonia Labboun, *Représentante de l'entreprise Armacell*, est revenue sur les activités de l'entreprise Armacell en relation avec le développement durable. La société est active dans la fabrication de produits d'isolation d'équipements et de produits à base de mousses utilisés dans différents secteurs comme la construction et le transport. La société a des centres d'innovation et des sites de production répartis en de nombreux pays sur quatre continents. Lors de la journée finale du projet 2019 en collaboration avec trois lycées au mois de mai, M. Henri Chapelle¹ de la société Armacell avait fait une présentation sur la technologie de recyclage '*Recycled PET (r-PET)*', qui permet de créer à partir de bouteilles en plastique PET des mousses PET pour des matériaux de construction, recyclables en fin de vie. Dès à présent, plus d'un milliard de bouteilles en plastique ont déjà été réutilisées dans les processus de fabrication d'Armacell.



Présentation du Projet 2020 en collaboration avec les lycées

L'organisation du projet 2020 en collaboration avec les lycées est similaire à celle des années antérieures. Le nouveau projet a comme thème '*Responsabilité et transparence : limites et pertinence, indicateurs, pratiques et mise en application à la lumière des ODD n°12, 16 et de l'Accord de Paris sur le climat*'. L'ODD 12 concerne des modes de consommation et de production durables, une partie seulement de l'ODD 16 est prise en considération avec la mise en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. L'Accord de Paris, entré en vigueur en 2016 et en principe contraignant, a pour but de renforcer la lutte contre les changements climatiques énoncée dans l'ODD 13 par un Plan d'action. Le thème du projet s'inscrit également dans le cadre du 75^{ème} anniversaire des Nations Unies en 2020. Différentes catégories d'acteurs (organisations régionales, gouvernements, entreprises, institutions et associations, citoyens) sont concernées.

Comme pour le projet de l'année 2019, la spécification du projet a été complétée par une feuille de route sur les différentes étapes à suivre par les élèves lors de leur travail en équipe dans leurs lycées respectifs. Au fur et à mesure de l'avancement dans leurs travaux, les élèves élaboreront un dossier sur la base d'un schéma préétabli. Ce dossier fera l'objet d'une évaluation (partie écrite) par un jury. Il est prévu que cinq lycées participent au projet.

¹ Voir ALNU Info, Octobre 2019, p. 3: <http://www.alnu.lu/images/Publications/article/ALNU-Info-2019.pdf>

Intervention de Mme Michèle Perrin- Taillat

Voir ci-dessous, article de Mme Perrin-Taillat.

Intervention de Madame Christina Mouradian

L'intervention de Madame Mouradian s'est orientée sur la mise en application des actions concrètes citoyennes pour la mise en œuvre des ODD de l'ONU. Elle a fourni trois exemples concernant la Belgique tirées des nouvelles d' UNRIC .



1. HackYourFuture Belgique : une école de codage pour les réfugiés:²

HackYourFuture a été fondé en 2015 à Amsterdam afin de former les réfugiés pour des carrières de développement de sites web. Le 20 mai 2018, après le lancement par HYF Belgique de sa première classe en Belgique, le campus numérique de Bruxelles a attiré 60 étudiants de 24 nationalités différentes. Les femmes réfugiées ont été avec succès intégrées au programme.

2. « On a besoin de ces jeunes qui se bougent » – interview exclusive avec François Declercq, un jeune délégué belge de l'ONU:³

François Declercq, un jeune délégué belge de l'ONU de 23 ans et originaire d'Enghien en Wallonie va participer à la Troisième Commission de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui traite des questions sociales liées aux affaires humanitaires ou aux droits de l'homme. En tant que délégué, François va négocier une résolution au profit de la jeunesse belge francophone.

3. « Gent en garde » remporte le Prix de l'action climatique mondiale des Nations Unies:⁴

Le projet 'Gent en Garde' consiste à militer pour un approvisionnement alimentaire durable dans sa ville. La ville de Gand a été sélectionnée parmi près de 700 entreprises, organisations et gouvernements dans le monde entier. Dans un interview, Katrien Verbeke du Service environnement et climat de la ville de Gand explique la lutte des habitants dans les domaines de la production, la transformation, la distribution, la consommation et la gestion des déchets.

Discussion finale

Les progrès concernant les 'Droits des Semences' et les 'Droits des Paysans' sont très lents et laborieux. En ce qui concerne les semences, des procédures de reconnaissance et d'homologation complexes peuvent être accomplies beaucoup plus facilement par des sociétés de l'industrie agro-alimentaire que par des paysans opérant sur un marché régional ou local.

La question du bouleversement et de l'urgence climatiques dans le débat public a été abordée. Les jeunes lycéens, qui participent aux manifestations de l'initiative 'Fridays for Future' de Greta Thunberg, âgée de 16 ans, peuvent-ils intervenir d'une manière raisonnable dans un tel débat ou devraient-ils se focaliser plutôt sur leur éducation scolaire ? Le Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, a tenu à encourager ces jeunes à continuer à maintenir la pression pour une action plus forte en faveur du climat.

Concernant le fonctionnement interne de l'ALNU, la prise en considération d'une manière de plus en plus professionnelle des multiples sollicitations externes nécessite des ressources humaines et financières plus importantes. De nombreuses autres associations disposant d'un bureau occupent au moins une personne rétribuée en tant que permanent à mi-temps. Dans ce contexte, un appel est lancé à des personnes de bonne volonté qui peuvent soutenir efficacement l'ALNU par un don d'une certaine ampleur (contact et compte bancaire indiqués à la page de garde). Les dons sont déductibles d'impôt.

² <https://unric.org/fr/hackyourfuture-belgique-une-ecole-de-codage-pour-les-refugies/>

³ <https://unric.org/fr/on-a-besoin-de-ces-jeunes-qui-se-bougent-interview-exclusive-avec-francois-declercq-un-jeune-delegue-belge-de-lonu/>

⁴ <https://unric.org/fr/gent-en-garde-remporte-le-prix-de-laction-climatique-mondiale-des-nations-unies/>

The United Nations' 75th Anniversary in the Year 2020: Partnerships and Collaborations for 'Building the Future We Want'

In the year 2020, the United Nations's 75th anniversary will be celebrated. This special event provides an essential opportunity for a system-wide renewal and reinforcement of its major pillars.



With reference to this, the UN2020 and Together First initiatives reached out to government leaders and civil society to come together for the establishment of a more progressive and revitalized organisation. The views generated and ideas gained through the global partnerships and collaborations will be presented to the 75th General Assembly taking place in New York in September 2020.

The UNA Luxembourg followed the above-stated call by joining the dialogue to overcome global challenges, to drive collective action for a better understanding of future threats and to realize ways for building a better world together.

Besides, the UN's 9 climate action areas which are in the centre of attention are as follows: (1) Mitigation, (2) Social and Political Drivers, (3) Youth and Public Mobilization, (4) Energy Transition, (5) Industry Transition, (6) Infrastructure, Cities and Local Action, (7) Nature-Based Solutions, (8) Resilience Adaptation, (9) Climate Finance and Carbon Pricing.

The UNA Luxembourg intends to concentrate especially on mitigation such as gas emissions reduction in Luxembourg. Furthermore, the focus will be set on youth and public mobilization (climate education, awareness and public engagement; action for climate empowerment etc.). Also, climate finance and the Carbon Pricing Leadership are on the list.



In this context, it must be emphasised that the National Action Plan on Open Government Partnership 2019 – 2021 was approved. The first proposal of the UNA Luxembourg seeking the implementation of the Sustainable Development Goal 13 on Climate Action was included in it, too. Hereby, the integration of climate change mitigation and adaptation measures into national strategies play an important role. For the new version of the National Action Plan on Climate Change beyond 2020, diverse collaborative actions with the Ministry of Sustainable Development are foreseen.

Thus, we will not only explore possibilities to enhance a more effective international but also a stronger national cooperation to address major crises concerning climate change together.

Rahsan Celik

ODD n° 16 'Accès à la Justice': le Programme 'Harmony with Nature', Droits des Semences et Droits des Paysans



En se penchant sur la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, l'on pourrait croire que les paysans ne sont pas des êtres humains tant leurs droits ont été bafoués. Ils sont misérables, méprisés, anéantis. Leur bien-être est intimement lié à celui de la terre et à celui des semences. Or les paysans sont privés des semences qu'ils développent depuis 12.000 ans: ces semences ont en majorité (75%⁵) disparu⁶ et sont souvent bannies⁷. Les paysans sont aussi souvent privés de leur terre. Ils ne peuvent plus vivre en harmonie avec la Nature.

⁵ FAO, *Valorisons la diversité de la nature*, octobre 1993

⁶ La "*Révolution verte*" a aboutit à cette érosion génétique, ainsi qu'à l'endettement et à la disparition des paysans (économique, mais physique aussi par suicide).

⁷ N'étant ni homogènes ni stables elles ne correspondent pas aux critères définis par les dispositions internationales: la Convention UPOV de 1961 et le nouveau traité UPOV (1991); les 12 Directives européennes sur la commercialisation des semences et autres matériels de multiplication, mises en place de 1966 à 2002.

La majorité des gens ignorent l'existence du Programme "Harmony with Nature" des Nations Unies, qui avance à grands pas pour réinventer les mots et trouver un nouveau Droit pour que les êtres humains vivent en harmonie avec la Nature.

Droit des paysans, Droit des semences et 'Harmony with Nature' sont intimement liés. En quoi ces thèmes sont-ils pertinents par rapport à l'ODD n° 16?



Il y a beaucoup à faire pour les paysans selon l'ODD n° 16:

Cible n°1: *Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.*

On pense rarement aux violences alimentaires, pourtant omniprésentes et ravageuses:

- contamination alimentaire dans les pays riches (perturbateurs / toxines ==> obésité; diabète; infertilité; allergies; maladies chroniques; anomalies fœtales; cancers⁸)
- insuffisance alimentaire dans les pays pauvres dont les causes sont multiples.

Les enfants sont les premières victimes des violences alimentaires (cible n° 2).

Les paysans sont trop souvent injustement privés des semences qu'ils développent et des bénéfiques qu'ils devraient en tirer⁹; ils sont privés de leurs terres (spoliation, pollutions), et l'on ignore en général l'avis des populations paysannes lors de prises de décisions. On fait violence à ceux qui protestent pour faire valoir les droits des paysans, violences allant parfois jusqu'au meurtre (non respect des cibles 3. à 7.).

Le *Rapport du Secrétaire général des Nations Unies* de 2019¹⁰ sur le Programme 'Harmony with Nature' conclut:

129. La jurisprudence de la Terre, qui s'est développée au cours de la dernière décennie, peut être considérée comme le mouvement juridique du XXIe siècle ayant connu la croissance la plus rapide. La conséquence la plus importante de la reconnaissance de l'interdépendance qui existe entre l'être humain et le reste du monde a sans doute été de faire du monde non humain un sujet juridique. [...]

C'est dans ce sens que l'auteur du présent article a élaboré deux projets, dont le second est un cas d'espèce du premier¹¹.

Donner aux plantes cultivées en harmonie avec la Nature le statut de sujet de droit et leur restituer les droits de se développer, de se multiplier, et de s'adapter à divers milieux selon des processus de sélection naturels redonne aux paysans leur place dans la société et le droit de vivre décemment. Le projet appuie ainsi la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans*¹², qui en son article 19 appuie le droit des semences.

Au cours du XXe siècle, les plantes sont devenues des objets, des « ressources génétiques », dans lesquelles on puise et dont on retire des « bénéfiques ».

Au XXIe siècle, elles redeviennent des plantes, des êtres vivants dignes de devenir sujets de droit, dont l'intelligence étonne les scientifiques, dont la magie et la beauté nous émerveillent à nouveau.

⁸ Rapport pour le Parlement européen de Barbara DEMENEIX et Rémy SLAMA, *Endocrine Disruptors: from Scientific Evidence to Human Health Protection*, © European Union, 2019 - consultable en ligne

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/608866/IPOL_STU\(2019\)608866_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/608866/IPOL_STU(2019)608866_EN.pdf)

⁹ Outre un droit et des pratiques commerciales insidieuses défavorables aux paysans, les entreprises et les obtenteurs se servent dans les ressources génétiques créées par les paysans ne leur donnant qu'une part minimale des bénéfiques à partager selon les mécanismes mis en place avec le TIRPAA (<http://www.fao.org/plant-treaty/fr/>) et son accord de transfert (<http://www.fao.org/3/a-bc083f.pdf>) d'une part, et la Convention sur la diversité biologique (<https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>) et le Protocole de Nagoya (<https://www.cbd.int/abs/doc/protocol/nagoya-protocol-fr.pdf>) d'autre part.

¹⁰ <https://undocs.org/fr/A/74/236>

¹¹ Projet sur les Droits de la Terre de 2016 (condensé 2018 <http://files.harmonywithnatureun.org/uploads/upload722.pdf>) et Projet sur les Droits des plantes cultivées en harmonie avec la Nature (2019, <http://files.harmonywithnatureun.org/uploads/upload761.pdf>)

¹² *Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales*, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 17 décembre 2018 (<https://undocs.org/fr/A/RES/73/165>) avec 171 voix pour, 7 voix contre, 49 abstentions (https://www.un.org/en/ga/third/73/docs/voting_sheets/L.30.pdf). Des pays de l'UE, seuls le Portugal et le Luxembourg ont voté pour.

Restituer les droits des paysans et ceux des plantes, c'est leur redonner le respect qui leur est dû. C'est redonner une chance à la biodiversité sauvage et cultivée. C'est redonner une alimentation saine et suffisante aux êtres humains, au Nord comme au Sud.

Serons-nous assez humbles pour survivre parmi les plantes? Assez sage pour faire revivre les écosystèmes auxquels nous appartenons? Ou assez sots pour user, abuser, décimer jusqu'à notre propre extinction?

La terminologie en dit long sur notre vision du monde. Ni Paix, ni Justice, ni Institutions efficaces sans les mots pour dire le respect de l'autre.

Dr Michèle PERRIN-TAILLAT

ALNU participe aux séances cinématographiques pour la Journée internationale des droits humains



Sous le Haut Patronage de S.A.R. la Grande Duchesse, les ambassades des cinq pays de l'Union européenne siégeant actuellement au Conseil de sécurité des Nations-unies, à savoir la France, le Royaume-Uni, la Pologne, la Belgique et l'Allemagne, ainsi que le Luxembourg (pays-hôte de ces 5 ambassades), se sont associés pour souligner des valeurs partagées en vue de défendre les droits humains universels.

Par un festival de films organisé avec le concours de la Cinémathèque de la Ville Luxembourg et le soutien de l'a.s.b.l. *Stand Speak Rise Up*,¹³ les cinq ambassades et le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes ont souhaité témoigner, par la fiction ou le documentaire, de situations rencontrées dans le monde et de violations des droits humains en Europe, au Moyen Orient et en Afrique et créer un forum de discussions sur ces défis et sur le rôle nécessaire du multilatéralisme pour aider à y répondre.



Le festival a commencé le 10 décembre 2019, Journée internationale des Droits humains instaurée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 4 décembre 1950, et a duré jusqu'au 11 décembre 2019. L'ALNU a été invitée à faire un stand d'information sur le 75^{ème} anniversaire des Nations Unies, qui faisait partie des objectifs du tournage de ces films. Représentant le Conseil d'Administration de l'ALNU, Madame Rahsan Celik et Monsieur Alan Sillitoe, accompagné de son épouse Mme Brigitte Galois, ont participé au festival et tenu ce stand d'informations.



8^{ème} Conférence Annuelle Internationale sur les Droits de la Nature pour la Paix et le Développement Durable. Conférence organisée sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Harmonie avec la Nature



L'ONG Objectif Sciences Internationale (OSI) a organisé au Palais des Nations à Genève la 8^{ème} Conférence Annuelle Internationale sur les Droits de la Nature pour la Paix et le Développement du 9 au 11 décembre 2019.¹⁴ La Conférence était organisée sous l'égide du Programme des Nations Unies '*Harmony with Nature*', et elle avait comme objectif de permettre aux experts de travailler sur les résultats des Dialogues interactifs de haut Niveau ayant eu lieu, et de préparer la matière à penser en vue du

Dialogue Interactif prochain.

En 2009 l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 22 avril journée internationale de la Terre Mère (*Mother Earth Day*) afin de reconnaître que la terre et ses écosystèmes constituent notre foyer partagé. Elle a exprimé la profonde conviction qu'il faut promouvoir l'harmonie avec la Nature afin d'atteindre un équilibre juste et équitable entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux pour les générations présentes et futures. La même année l'Assemblée générale a adopté sa première résolution sur le Programme '*Harmony*

¹³ <https://www.standspeakriseup.lu/fr/>

¹⁴ <http://www.osi-genevaforum.org/Rights-of-Nature-for-Peace-and-Development.html?lang=fr>

with Nature'. Chaque année, le 22 avril à New York, a lieu le Dialogue interactif de l'Assemblée générale sur le Programme 'Harmony with Nature'.¹⁵ Ces dialogues sont suivis d'un rapport du Secrétaire général des Nations Unies¹⁶. Les conférences annuelles sur les Droits de la Nature de Genève se situent dans ce contexte plus vaste.

L'après-midi du 9 décembre avait pour thème '*Faire de la Nature le Centre de Priorité des Humains*' et avait comme objectif le networking et contacts individuels entre les participants. La journée principale du 10 décembre fut suivie d'un dîner pour approfondir les discussions et consolider les contacts. La matinée fut consacrée aux '*Stratégies de défense des droits de la Nature*', et l'après-midi porta sur le thème '*Mettre les Humains au Service de la Nature*'. Le mercredi matin les experts pouvaient continuer leurs discussions dans diverses salles mises à leur disposition. On reprend ici les activités du mardi.

Après une introduction par M. Thomas Egli, fondateur et Président de l'ONG Objectif Sciences International (OSI) et organisateur de la conférence, la matinée du mardi débuta avec une série de courtes présentations de nature juridique sur diverses thématiques: l'emploi du principe de précaution pour protéger la Nature et les procédures juridiques pour défendre la Nature; la notion de personne juridique; la plus grande flexibilité qui existe dans les systèmes de Common Law par rapport aux systèmes de Droit civil; les droits de la Nature et le projet de *Déclaration universelle des droits de la Nature (Universal Declaration of the Rights of Mother Earth (UDRME))* en conjonction avec l'appel de Wuppertal (*Wuppertal Call*) du World Council of Churches 2021, le Congrès 2020 de l'Union internationale pour la protection de la nature (*World Conservation Congress*), et les droits humains; le 'point de vue' d'un glacier, le *Glacier de la Girose*, la notion de personnalité d'un glacier et comment un glacier pourrait se défendre contre le réchauffement s'il bénéficiait de la personnalité juridique (dans ce contexte et celui des droits humains l'écocide fut envisagé comme forme de génocide indirect, et les droits de la Nature comme moyen pour protéger les droits humains et lutter contre l'écocide); une présentation sur le cas des Mines de Mirador en Equateur mit en lumière l'extrême dangerosité des barrages de rétention des déchets miniers dont la résistance insuffisante fait planer une menace imminente d'écocide sur tout le bassin amazonien; un regard sur les droits du Lac Vättern en Suède dans un contexte de pollution causée par le dépôt de munitions militaires; un plaidoyer pour les droits des arbres et un projet de *Déclaration Universelle des droits de l'arbre*. Les présentations furent suivies d'un débat autour de la question: *Pourquoi adopter des structures nouvelles qui reconnaissent les droits de la Nature?*



Les présentations de l'après-midi, de 6' 40" comme celles du matin, virent se succéder les thèmes suivants: la culture des plantes nourricières et l'érosion des sols; la gestion de la nourriture dans l'agriculture; le droit d'exister de la Nature en tant qu'ensemble dynamique et vivant; les droits de la Terre Mère (*Universal Declaration of the Rights of Mother Earth (UDRME)*) et la *pétition pour son adoption*; le Projet Ambassadeurs de la Nature - La découverte de la vie en harmonie avec la Nature; vers une harmonie existentielle et fonctionnelle; l'ODD 16, 'Harmony with Nature' et les droits des semences et des paysans (voir la présentation de Mme Perrin-Taillat ci-dessus); Rencontres de l'Excellence : un programme d'OSI.



En cours de route, certains experts présents ont décidé de prendre l'initiative de formuler un document pour exprimer leurs soucis et leurs revendications en ce qui concerne les droits de la Nature. Le texte de ce 'Statement' est repris ci-dessous dans son intégralité.

Et puis lors de nos rencontres nous avons fait connaissance avec Madame Déchets, the 'Trash Lady'.¹⁷



Colin D. Robertson

¹⁵ <http://www.harmonywithnatureun.org/chronology/>

¹⁶ <http://www.harmonywithnatureun.org/unDocs/>

¹⁷ Photos © Doris Ragetti, reproduites avec son autorisation.

Statement from the 8th International Conference on Rights of Nature of 10 December 2019 on adopting a Universal Declaration of the Rights of Mother Earth¹⁸

We, the Participants of the 8th International Conference on Rights of Nature for Peace and Sustainable Development, including members of the UN Harmony with Nature Programme,

ARE AWARE THAT:

- (1) progress has been made by the United Nations in the area of human rights (UDHR), the rights of Indigenous Peoples (UNDRIP), the Rights of Peasants and Other People Working in Rural Areas (DRPOPWRA), and sustainable development (UNCED),
- (2) the UN recognised Mother Earth Day in 2009 and initiated the UN Harmony with Nature Programme,
- (3) in 2010 a draft Universal Declaration on the Rights of Mother Earth (UDRME) was adopted by the World People's Conference on Climate Change and the Rights of Mother Earth in Cochabamba, Bolivia,
- (4) IUCN World Conservation Congress in 2012 decided (Res 100) to “promote the development of a Universal Declaration of the Rights of Nature”,
- (5) many cities, countries, courts and local communities have recognised Rights of Nature during the last decade,
- (6) civil society is mobilizing for adoption of a Declaration on Rights of Mother Earth by the UN via a global petition, which has collected over 300 000 votes as of today, intending to reach 1 million signatures,
- (7) despite all these actions, the UN Decade of Biodiversity 2011 - 2020 ends with ecosystems more threatened than ever on a global scale;

HAVE HEARD FROM PRESENTATIONS AND TAKE INTO ACCOUNT THAT:

- (7) We are an inseparable part of Nature (Mother Earth), which determines our existence.
- (8) We are part of Mother Earth, not superior to or separate from her; we must seek to live in harmony with Nature.
- (9) The UN can no longer afford to separate the protection of Mother Earth from its mandate of peace keeping.
- (10) To achieve environmental justice, we must recognise the interdependence of human and non-human life.
- (11) Damage done by humans to Nature must be recognised as a crime against Nature and against humanity by adopting a law of ecocide.
- (12) Balancing human rights with the rights of Nature is necessary to implement Agenda 2030, including reaching the Sustainable Development Goals.

THEREFORE WE URGE:

1. The State Parties of the Convention on Biodiversity to ensure that the post-2020 Biodiversity framework is based on the rights of Nature to exist, thrive, regenerate, evolve, and be restored.
2. The UN to adopt a Universal Declaration on the Rights of Mother Earth as a crucial and essential step towards a sustainable future.
3. All States to urgently take concrete measures to ensure that present and future generations can live well in harmony with Nature by implementing Rights of Nature in all national legal systems as well as educational programmes.
4. To make the adoption of a Declaration of Rights of Mother Earth a permanent topic on the agenda of ECOSOC and the General Assembly.

Geneva, 10 December 2019

¹⁸ Statement drafted by Colin D. Robertson, Michèle L. Perrin-Taillat, Doris Ragetti, James Mager, Pella Thiel, Fallon J Hayes, Jawaria kanwal Chaudhary, Arci Pasanen and Vanessa Hasson

L'initiative du 'Climate Citizen Pledge' des Nations Unies

Il est incontestable que le prochain point de basculement où on ne peut définitivement plus renverser les effets du changement climatique est juste en face de nous. L'économie mondiale a besoin d'un changement innovant et doit se réinventer avec une économie circulaire, ce qui prendra du temps. On ne peut pas s'appuyer seulement sur la responsabilité des "grands acteurs des économies et de la scène politique". Le fait de ne pas commencer soi-même à changer et réévaluer son mode de vie, c'est être ignorant et insensible non seulement envers l'environnement écologique, mais aussi envers ceux qui souffrent le plus du changement climatique mais y contribuent le moins : les pays tiers et les populations les plus pauvres de notre monde. Les Nations Unies, ayant depuis longtemps reconnu qu'un changement durable n'est possible que si des efforts parallèles et mutuels réussissent, ont lancé l'initiative 'Climate Citizen Pledge' l'année passée. Celle-ci aspire aussi à faciliter l'objectif des Nations Unies de réduire les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 50% dans dix ans! Il faut savoir aussi que le Luxembourg s'est classé 1er ou 2e au cours des dix dernières années en terme de plus haut bilan carbone par habitant.

Les étapes et la mise en œuvre concrète du 'Climat Citizen Pledge'.

Le Climate Citizen Pledge (<https://climatepledge.global/>) est une plateforme numérique accessible à tous les citoyens du monde entier, qui a comme but de faciliter la transition vers un mode de vie plus durable. Il peut aider les citoyens à visualiser comment ils polluent notre Terre et contribuent au changement climatique avec leur style de vie quotidien. Cette initiative comprend trois étapes:

- Premièrement, il faut calculer sa propre empreinte écologique avec une calculatrice personnalisée, disponible sur : <https://offset.climateutralnow.org/footprintcalc> . Elle aspire à signaler l'empreinte écologique en se concentrant sur 3 piliers principaux : énergie consommée dans un ménage, le transport utilisé régulièrement et le régime suivi dans un ménage.
- Deuxièmement, il faut se focaliser sur la réduction de son impact écologique au niveau de ces 3 piliers. Dans mon cas, c'était ma nourriture qui me préoccupait. Un régime riche en produits comme la viande a un impact très négatif sur l'environnement, comme p.ex. l'eau nécessaire pour soutenir le bétail, le méthane qui est libéré dans l'atmosphère par une grande quantité d'élevage intensif, Pourtant, il faut être attentif, car même si on réduit la consommation de viande, acheter des avocats et kiwis importés des autres bouts du monde et hors saison par exemple, aura un effet renversé. Il s'agit vraiment d'évaluer la quantité de ces produits que l'on consomme et de savoir d'où notre nourriture vient - acheter la viande d'un producteur local et à effet « bio » sera une meilleure considération. Ces petits ajustements peuvent faire une grande différence. Il importe de continuer de nous informer et de nous éduquer, et non de suivre des tendances parce qu'elles sont à la mode.

Un autre élément de notre mode de vie moderne qui exacerbe le changement climatique est notre mode de transport quotidien. Nous utilisons souvent les voitures privées à moteur essence ou diesel, alors que le transport public deviendra gratuit en mars 2020. Certes, il est parfois gênant de prendre les transports en commun, s'ils prennent plus de temps qu'en voiture. Mais rappelez-vous, si nous ne changeons pas nos attitudes, nous serons obligés de le faire par le climat d'une manière ou d'une autre. L'option plus coûteuse d'une voiture électrique c'est une simplification excessive du fait que le pourcentage de l'énergie renouvelable dans la production d'énergie électrique reste faible. La prochaine fois que vous vous plaindrez d'actions inefficaces contre le changement climatique, sachez que vous aussi en faites partie. Cependant, quand il s'agit de voler par avion, trouver des alternatives est plutôt compliqué, car tout le monde ne serait pas assez courageux et aurait le temps de naviguer sur l'océan comme Greta Thunberg.

- Cela nous amène à notre 3ème point: compenser. Avec les émissions inévitables, on peut simplement les compenser, ce qui veut dire qu'on fait un don à un des projets de développement durable des Nations Unies - et voilà ! C'est simple - l'externalité négative qui est créée par ces émissions inévitables peut être corrigée par les dons.

Emma Mehic

Les Nations Unies dans le monde : sélection de quelques sites Internet

Page d'accueil de l'ONU	www.un.org	
Base d'e-données	www.un.org/digital/#apps	
Library for research of information	ask.un.org	
Centre Régional d'Information des Nations Unies pour l'Europe occidentale	www.unric.org	www.unric.org/fr/fiches-dinformation
Fonds des Nations Unies pour l'enfance UNICEF	www.unicef.org	
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	www.unesco.org	
Programme de l'ONU pour l'environnement	www.unep.org	
Programme de l'ONU pour le développement	www.undp.org	
Programme alimentaire mondiale	www.wfp.org	
Bureau des Nations Unies à Genève	www.unog.ch	
Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme	www.ohchr.org	
United Nations Framework Convention on Climate Change	//unfccc.int	
Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés	www.unhcr.ch	
Sustainable development	//sustainabledevelopment.un.org	
Les Nations Unies en médias	www.unmultimedia.org	
United Nations Decade of Sustainable Energy for All 2014-2024	www.se4all.org/decade	
United Nations Decade of Action on Nutrition 2016-2025	www.who.int/nutrition/decade-of-action/en/	
Décennie de la diversité biologique 2011-2020	www.cbd.int/2011-2020/	
Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification 2010-2020	www.un.org/fr/events/desertification_decade/	
Grand-Duché de Luxembourg – Coopération au Développement et Action Humanitaire	www.gouvernement.lu/cooperation	
International Year of Indigenous Languages	https://en.iyil2019.org	
Decade for Action on Water for Sustainable Development 2018	http://www.wateractiondecade.org	